

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sion a reçu un container de protection mobile contre les crues

Active dans la prévention des dangers naturels, la Mobilière a offert à la Ville de Sion un container de protection mobile contre les crues. Ce système innovant, développé par une société lucernoise, permet de déployer très rapidement une digue en cas d'inondation. Ce container a été officiellement remis aux autorités communales lundi 9 septembre.

De nombreuses crues et inondations ont marqué l'histoire de la Ville de Sion, provoquant régulièrement des dommages importants. La Mobilière a décidé de lui apporter son soutien en lui faisant cadeau d'un container d'intervention pour les sapeurs-pompiers. Développé par la société lucernoise Aeschlimann Hochwasserschutz AG et en collaboration avec le fabricant, celui-ci contient des digues modulaires d'une longueur totale de 440 mètres qui peuvent rapidement être déployées en cas d'inondation. Ce container a été remis officiellement aux autorités communales le 9 septembre dernier. Une démonstration a été faite par les pompiers de Sion sur les bords de la Sionne.

Cette opération fait partie du programme de prévention contre les dangers naturels, développé par la Mobilière. Au total, cinq communes suisses, identifiées comme étant particulièrement exposées aux risques d'inondation, ont ou vont recevoir un container de protection contre les crues. « En remettant gratuitement ces équipements, nous donnons aux communes des outils nécessaires pour mieux se protéger et diminuer ainsi les dommages. C'est un investissement intéressant pour nous, en tant qu'assureur, mais qui profite également à toute la population de la région », se réjouit Patric Deflorin, responsable Assurances et membre du comité de direction de la Mobilière. « La protection de la population et des infrastructures contre les dangers naturels est une de nos préoccupations. Nous sommes reconnaissants à la Mobilière de nous apporter son aide », souligne Cyrille Fauchère, conseiller municipal en charge de la sécurité publique.

Depuis 2006, la Mobilière a soutenu plus de 130 projets de prévention des risques naturels dans le cadre de son engagement sociétal. Au total, quelque 35 millions de francs ont été consacrés à cette tâche. La Mobilière s'engage également en faveur de la recherche, à travers le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels.

Sion, le 10 septembre 2019

Personnes de contact :

- Cyrille Fauchère, conseiller municipal en charge de la sécurité publique
079 137 81 07 ; cy.fauchere@sion.ch
- Service media de la Mobilière
031 389 88 44 ; media@mobiliere.ch

ANNEXE

La Mobilière s'engage pour la recherche

Le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels a été fondé en 2013 sur une initiative commune de la Mobilière et du Centre Oeschger de l'Université de Berne. Il étudie et quantifie les dangers naturels liés à la grêle, aux orages et aux inondations ainsi que leurs conséquences. Il examine également la répartition spatiale de ces phénomènes et a ainsi établi une carte interactive qui va plus loin que les simples cartes de dangers. En effet, elle ne se contente pas de montrer les risques d'inondations, mais présente aussi le potentiel de dommages concrets.

À la croisée des chemins entre science et pratique, le Laboratoire Mobilière obtient des résultats d'un grand intérêt pour la collectivité. Il est rattaché à la chaire de recherche en climatologie de l'Université de Berne, laquelle est financée par la Mobilière depuis 2008. Dirigée par Olivia Romppainen, la chaire étudie les événements climatiques extrêmes, en particulier les phénomènes tels que les fortes précipitations, les orages et la grêle.